

MAYENNE

FEDERATION DEPARTEMENTALE



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
7 AVRIL 2022

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021
RAPPORT FINANCIER 2021

www.famillesrurales53.com

Sommaire

Le Mouvement Familles Rurales	4
Les missions de la Fédération	5
La composition du Conseil d'Administration	6
L'activité du Conseil d'Administration	7
1. Les principales actions, décisions et réflexions	7
2. Les représentations et partenariats	8
L'action de la Fédération	9
1. L'accompagnement des actions locales	9
2. Les offres des services	9
3. La petite enfance	10
4. L'enfance jeunesse	11
5. Les activités culturelles et de loisirs	12
6. Les autres activités ou services.....	12
7. Les formations et animations	13
La parentalité	14
Le rapport financier	15

Le Mouvement Familles Rurales

Un Mouvement au service des familles

Le Mouvement Familles Rurales doit se projeter dans l'avenir en veillant à l'intérêt des familles (transport, logement, services, éducation, etc.).

L'une des valeurs premières de Familles Rurales est le respect de la personne dans sa richesse, dans ses convictions, son histoire et sa vie.

La promotion des valeurs humaines

- ♦ Être acteur de sa vie
- ♦ Respecter les différences
- ♦ Être solidaire et créer des liens
- ♦ Accueillir et soutenir les plus fragiles
- ♦ S'engager dans la société

La famille joue un rôle fondamental dans la société au niveau de l'épanouissement des personnes, de l'éducation des enfants, de la solidarité entre les générations, de l'apprentissage de la citoyenneté, etc.

L'association, un lieu d'initiatives et de responsabilités

L'association contribue à développer le sens de l'intérêt général.

Les hommes et les femmes s'y engagent librement.

Les familles regroupées réfléchissent sur l'avenir, font des propositions et mettent en œuvre elles-mêmes les actions.

Pour Familles Rurales, l'implication volontaire des jeunes dans la vie locale est une réalité à développer et l'association est un lieu privilégié de rencontre entre les générations.

L'animation du milieu rural

- ♦ Renforcer les liens sociaux
- ♦ Favoriser la complémentarité ville / campagne
- ♦ Soutenir un développement durable
- ♦ Contribuer au dynamisme économique et à l'aménagement du territoire

Les missions de la Fédération

L'animation et la gestion de l'ensemble des services sont assurées au niveau local par les bénévoles des associations répartis sur tout le département.

Ces bénévoles sont aidés par la Fédération départementale dont les missions principales sont d'assumer notamment :

- ♦ Un appui au démarrage et à la mise en œuvre des activités,
- ♦ L'aide au montage des dossiers, aux demandes de subventions,
- ♦ Le suivi des questions administratives, en relation avec les différents organismes départementaux,
- ♦ Les conseils techniques, financiers et juridiques,
- ♦ L'appui à la fonction employeur,
- ♦ La formation des bénévoles, des personnes employées par les associations,
- ♦ Le suivi individuel de chaque association : préparation de l'assemblée générale, participation au conseil d'administration, rencontres bilans et projets, etc.
- ♦ La gestion de services aux familles en partenariat avec les collectivités

En 2021, la Fédération départementale de la Mayenne compte 50 associations locales réparties sur le territoire mayennais et 1684 familles adhérentes, chiffre anormalement bas dû à la crise sanitaire et à l'arrêt des activités.

Pour assurer ces missions, la Fédération peut compter sur un conseil d'administration de 13 membres et une équipe de 37 salariés pour 28.90 équivalents temps plein dont 4.80 ETP à la Fédération et 24.10 ETP détachés auprès d'associations locales, de partenaires ou par la gestion de services. Pour assurer l'animation des différentes formations mises en œuvre, elle emploie des intervenants occasionnels.

L'assemblée générale est comme chaque année, l'occasion pour notre Fédération de rendre compte de son activité et de sa gestion financière, mais également de rappeler à ses différents partenaires son engagement et sa contribution au développement local sur l'ensemble des territoires du département de la Mayenne.

Composition du Conseil d'Administration

MEMBRES DU BUREAU :

Fonction	Titre	NOM	Prénom	Adresse	CP	Commune
Président	M.	LE NAGARD	Jean-Benoît	rue Montaigu	53370	ST PIERRE des NIDS
Vice-présidente	Mme	BÉCHU	Annie	La Touche aux Godets	53420	CHAILLAND
Vice-présidente	Mme	MARTEAU	Jacqueline	La Bellangerie	53170	ARQUENAY
Trésorière	Mme	THIREAU	Sylvie	La Chauvelière	53320	ST CYR LE GRAVELAIS
Secrétaire	Mme	LAMBERT	Malika	1 rue des Lavandières	53160	HAMBERS
Secrétaire adj.	Mme	CHEVALLIER	Soizic	Le Housseau	53320	ST CYR LE GRAVELAIS

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Membres	Mme	BREARD	Elodie	4 impasse des Forgerons	53260	ENTRAMMES
	Mme	DESROCHERS	Françoise	23 lot. Du beau site	53250	JAVRON
	Mme	GOMBAULT	Odile	Le Bois Prieur	53210	ARGENTRÉ
	Mme	MARTIN-ETIENNE	Béatrice	La Hubertièrre	53420	CHAILLAND
	Mme	PAILLARD	Christine	La Grulière	53500	SAINTE DENIS DE GASTINES
	Mme	PINÇON	Laëtitia	La Bas Tertre	53380	JUVIGNE
	Mme	ROGER	Murielle	8 rue du Maine	53940	AHUILLE

L'activité du Conseil d'Administration

En 2021, les membres du Conseil d'Administration, du Bureau et des commissions se sont réunis 14 fois en séances ordinaires dont 6 fois en visioconférence du fait de la crise sanitaire.

1. Accompagnement et suivi des associations locales

- Aide à la mise en place de projets et à la vie statutaire plus particulièrement dans cette période de crise sanitaire avec la mise en place d'AG non présentes.
- Accompagnement sur les outils numériques pour poursuivre la vie statutaire lors de la crise sanitaire.
- Formation à l'application « gestion de la vie associative »

2. Accueil de loisirs

- Recrutement d'une chargée de missions pour former et accompagner les associations et les collectivités à l'utilisation du logiciel Noëthys pour la gestion des accueils de loisirs.
- Travail avec les agents de développement de la CAF pour la mise en place de mon compte partenaire et des aides financières d'action sociale (AFAS). Ajustement des conventionnements avec les collectivités partenaires dans le cadre de la convention territoriale globale (CTG)
- Mise à jour des outils informatiques pour la gestion des structures
- Mise en place et renouvellement des conventions avec les collectivités locales et les associations pour la gestion des structures
- Accompagnement individualisé avec plusieurs niveaux de prestations
- Formation et accompagnement des directeurs

Gestion de 2 accueils de loisirs en partenariat avec les collectivités :

- **ALSH multi-sites 7.3.1** avec les communes d'Alexain, Contest, La Bigottière, Placé, Saint Georges Buttavent, Saint Germain d'Anxure et Saint Germain le Guillaume.
- **ALSH multi-sites Nord des Avaloirs** en partenariat avec la communauté de communes du Mont des Avaloirs (sites de Javron les Chapelles, Pré en Pail et Saint Pierre des Nids)

Cogestion des 4 accueils de loisirs avec les collectivités :

- ALSH de Loiron-Ruillé, ALSH « Prée en Bulles » à Prée d'Anjou, ALSH périscolaires d'Alexain et de Contest.

Accompagnement et suivi des accueils de loisirs Familles Rurales d'Aron, Cossé le Vivien, Pré-en-Pail-Saint Samson et Saint Pierre des Nids avec la mise à disposition de personnel.

Suivi et accompagnement des accueils extrascolaires Familles Rurales de Chailland, Courbeveille, Gennes-Longuefyue, Juvigné et Larchamp.

3. Petite enfance

Gestion de 2 structures petite enfance en partenariat avec les collectivités :

- **La halte-garderie « L'île aux enfants »** d'Ernée avec la commune d'Ernée
- **La micro-crèche « La Ritournelle »** du Bourgneuf la Forêt avec les communes de Bourgon, de la Brûlatte, du Bourgneuf la Forêt, d'Olivet et de Saint Ouën des Toits

Mise en place de 4 comités de pilotage avec les communes partenaires et les partenaires institutionnels pour rechercher des solutions pour l'équilibre financier de la structure. Mise en place de 2 commissions d'admission pour accueillir les nouveaux enfants.

Rencontres des collectivités pour évoquer le financement des structures et leur devenir et mise en place de conventions

- Rencontres de collectivités pour étudier la création d'une nouvelle structure : projet en cours à Vaiges.
- 4. Développement des outils de communication numérique pour les associations avec le recrutement de Clément Jacquet en service civique : page internet associative, newsletter, Facebook et Instagram.
- 5. Mise en place de formations auprès des bénévoles pour l'utilisation du logiciel « gestion de la vie associative » de la Fédération Nationale.
- 6. Définition des actions prioritaires et des échéances du projet fédéral.
- 7. Mise en place de réunions de secteur en visioconférences pour aborder la réforme de l'adhésion applicable en 2023, le renouvellement des bénévoles, la communication du réseau, recenser les besoins de formation et faire le point sur la situation sanitaire du moment ; ce que les associations peuvent faire et ne pas faire.

Les membres du Bureau se sont réunis régulièrement avec l'équipe pour assurer la gestion quotidienne de la Fédération.

Représentations et partenariats

- Avec la Mutualité Sociale Agricole, partenariat dans les domaines de la petite enfance, l'enfance-jeunesse, la prévention-santé et la parentalité
- Avec la Caisse d'Allocations Familiales, partenariat dans les domaines de la petite enfance, l'enfance-jeunesse et la parentalité
- Avec le Conseil Départemental, partenariat dans les domaines de la petite enfance, l'enfance-jeunesse et l'accompagnement de la vie associative
- Avec le Conseil Départemental pour le soutien financier au Loyer
- Avec la DSDEN pour la formation BAFA, les ALSH et la vie associative
- Soutien à l'emploi associatif par l'attribution d'un poste FONJEP (Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire)
- Partenariat avec des communes pour la gestion et l'organisation des accueils de loisirs et des structures petite enfance
- Participation aux assemblées générales du Mouvement Familles Rurales
- Participation à l'assemblée générale de l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) et à la Conférence Annuelle des Mouvements Familiaux mayennais
- Partenariat avec la Fédération Groupama de la Mayenne
- Partenariat avec la caisse régionale du Crédit Agricole Mutuel de l'Anjou et du Maine
- La Fédération a été représentée par ses administrateurs ou salariés dans les commissions ou organismes suivants :

U.D.A.F. de la Mayenne (Union Départementale des Associations Familiales)
Association Départementale d'Information sur le Logement (A.D.I.L)
Conseil Départemental de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative
Commission Départementale de l'Accueil des Jeunes Enfants en Mayenne (Conseil Départemental)
Comité d'Usagers de l'Administration Fiscale pour les Particuliers en Mayenne (Préfecture)
Commission Départementale des Taxis et Véhicules de Petite Remise (Préfecture)
Direction de la Réglementation et des Libertés Publiques (Préfecture)
F.F.E.P.G.V. (Fédération Française d'Education Physique et Gym Volontaire)

L'action de la Fédération

I. L'accompagnement des associations

L'équipe des salariés de la Fédération départementale a assuré un accompagnement technique auprès des associations.

Moyens mis en œuvre pour l'accompagnement global :

- Préparation et participation aux assemblées générales des associations locales
- Participation à des rencontres de travail et d'appui technique auprès des conseils d'administration locaux (structuration, fonctionnement associatif, projets, bilans d'activités, gestion du personnel ...)
- Participation à des rencontres de travail individualisées avec des présidents, des trésoriers, des membres du conseil d'administration (conseils techniques, financiers, juridiques, organisationnels, etc.)
- Participation à des rencontres de travail avec la CAF et la MSA pour le suivi des équipements
- Rencontres et/ou démarches auprès de l'URSSAF, DIRECCTE (*Directions Régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi*), CPAM (*Caisse Primaire d'Assurance Maladie*), Pôle Emploi, SATM ...
- Renouvellement du contrat cohésion avec la caisse régionale Groupama, contrat d'assurance des associations
- Gestion de l'accord de prévoyance avec CHORUM
- Gestion de la complémentaire santé obligatoire avec Harmonie mutuelle
- Gestion du prélèvement à la source pour les associations
- Mise en place du chômage partiel pour les associations pendant les mesures de restrictions

II. Les offres de services

1. Vie associative

Afin d'accompagner les responsables associatifs dans la gestion et l'organisation de leur association, des activités et des services, la Fédération a mis en place différentes offres d'accompagnement.

- Aide au pilotage associatif
- Soutien administratif et financier
- Formation des bénévoles et des salariés

2. Accueil de loisirs

Afin d'accompagner les organisateurs dans la gestion de leur accueil de loisirs, la Fédération a mis en place différentes offres de services pour les structures associatives, municipales ou communautaires. Ces offres de services et d'accompagnement ont également vocation à garantir la pérennisation des structures d'accueils et s'inscrivent dans une démarche partenariale avec l'ensemble des acteurs locaux.

- Accompagnement
- Gestion
- Organisation
- Management des équipes

3. Portage de repas

Afin d'accompagner les organisateurs dans la gestion de leur service « portage de repas à domicile », la Fédération a mis en place une offre de services pour les associations Familles Rurales. Cette offre d'accompagnement a également vocation à garantir la pérennisation du service en dégageant l'association des démarches administratives et en la soutenant dans la gestion de son service.

- Structuration et organisation du service
- Gestion
- Comptabilité
- Facturation et prélèvements automatiques
- Attestations fiscales
- Envoi des menus personnalisés en fonction des régimes alimentaires
- Soutien administratif

III. La petite enfance

Administrateur référent : **Annie BECHU**
Chargée de missions : **Soizic FROGER**

Les actions petite enfance accompagnées par la Fédération Familles Rurales sont diverses, puisqu'il existe en Mayenne :

- 2 Haltes garderies et une micro crèche : 32 places agréées (de 2 mois à 4 ans) (1HG associative, 1 HG FD et 1 MC FD) => **fermeture des structures pendant 2 semaines en avril à cause de la crise sanitaire**
- 1 Lieu d'Accueil Parents Enfants : 35 enfants accueillis (de 2 mois à 3 ans) avec au total 32 séances mais plusieurs annulations à cause du COVID (707.50 heures enfants).
- 3 Lieux de rencontres Parents Enfants Assistantes Maternelles : 45 enfants accueillis (de 2 mois à 4 ans) => **beaucoup d'annulation de janvier à septembre.**
- 4 Services "baby – sitting"
- 1 Groupe d'éveil musical

Cela concerne 44 communes, 12 services et 8 associations locales Familles Rurales.

Au total, les associations emploient 3 salariés pour 0.30 ETP et la fédération emploie 9 salariés pour 5.95 ETP.

Rôle de la Fédération

Avec l'ensemble des partenaires concernés (Conseil Départemental - PMI - Municipalités - Communautés de communes - MSA - CAF) :

- Aider à l'élaboration de projets de lieux de rencontres d'Assistantes maternelles, Enfants et Parents demandeurs
- Former les responsables et trésoriers des structures
- Apporter son soutien technique et administratif (réalisation de tracts, affiches, budgets, recrutement du personnel, contrats de travail, bulletins de salaire, démarches près des différentes caisses, rendez-vous dans les associations pour établir les comptes de résultat et les budgets prévisionnels, renouvellement des conventions et dossier PSU CAF ...)
- Accompagner individuellement les associations pour remplir les formalités administratives
- Mettre en place des journées de formation continue pour les personnels et responsables bénévoles de ces structures

La Fédération gère 2 structures, la Halte-garderie « L'île aux enfants » d'Ernée et la micro-crèche « La Ritournelle » du Bourgneuf la Forêt.

Cette année 2021 a été encore marquée par la crise sanitaire qui nous a contraint à fermer nos structures 2 semaines en avril 2021 et à mettre les salariés en chômage partiel.

Nous remercions la CAF qui a mis en place des aides exceptionnelles destinées à soutenir les structures petites enfance à l'occasion de l'épidémie de COVID 19. Ces aides nous ont permis de faire face à nos engagements et de maintenir les services.

IV. L'enfance – jeunesse

Administrateur référent : **Murielle ROGER**
Chargée de missions : **Isabelle FOUCAULT**

En 2021, Familles Rurales a participé à l'organisation de 15 accueils de loisirs sur le département de la Mayenne :

- 11 accueils de loisirs Familles Rurales
- 4 cogestions avec les collectivités locales

Cela concerne 43 communes et 15 associations locales Familles Rurales.

Au total, les associations emploient 64 salariés pour 7.1 ETP et la Fédération emploie 114 salariés pour 20.9 ETP.

Actions de la Fédération en 2021 : accueil de loisirs (ALSH) et établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE)

1. Accompagnement et suivi des structures

- Soutien administratif et technique des accueils et structures
- Mise en place de conventions de gestion avec les collectivités partenaires
- Mise à disposition d'outils de gestion administrative, informatique et pédagogique
- Aide au recrutement des équipes pédagogiques
- Etudes prévisionnelles pour le financement des accueils avec la CAF
- Prêt de matériel et organisation logistique

2. Aide à la mise en place du projet et appui pédagogique

- Rencontre des équipes bénévoles, animation du comité de pilotage chargé du suivi du service, préparation des rencontres et synthèses
- Elaboration du projet avec les partenaires et conventionnement
- Formation et accompagnement des équipes bénévoles et pédagogiques
- Visite des structures

3. Relations et rencontres avec les partenaires

- DSDEN, service « gestionnaire administrative des accueils collectifs de mineurs Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports »
- PMI (Protection Maternelle Infantile) en charge des agréments et des ouvertures de places d'accueil.
- CAF (Caisse d'Allocations Familiales)
- MSA (Mutualité Sociale Agricole)
- Municipalités et Communautés de communes

Cette année 2021 a été encore marquée par la crise sanitaire qui nous a contraint de fermer les structures pendant les vacances de printemps. Seuls, certaines structures sont

restées ouverts pour accueillir les enfants des personnes faisant face à la crise sanitaire. La plupart des salariés ont été placés en chômage partiel pendant cette période. La fréquentation des ALSH et EAJE a été en nette augmentation par rapport à 2020. Nous adressons nos remerciements à la CAF qui a mis en place des mesures de maintien des prestations en neutralisant les périodes de fermeture et la baisse d'activité des équipements.

V. Les activités culturelles, sportives et de loisirs

La Fédération départementale soutient les associations locales dans l'organisation des activités culturelles, sportives et de loisirs.

Son rôle consiste à :

- Apporter un soutien technique et administratif
- Rechercher avec les associations locales des intervenants
- Apporter une aide à l'élaboration des budgets, à la fonction "Employeur" (contrats de travail, bulletins de salaire, déclarations sociales, etc.)

Ces activités favorisent le lien social et l'intégration de nouvelles familles dans nos communes. Par ailleurs, elles montrent la volonté et la compétence de Familles Rurales à proposer dans le milieu rural, des activités culturelles et de loisirs de qualité, accessibles au plus grand nombre. L'année 2021 a fortement été impactée par la crise sanitaire avec beaucoup d'activités suspendues. La reprise ne s'est faite qu'en septembre 2021.

Nombres d'associations organisatrices ou groupes

2	11	43	7	2
Écoles de musique	Théâtre enfants ou adultes	Danse	Randonnées pédestres	Chant Chorale

24	91	11	5	3	6
Ateliers créatifs	Activités sportives	Cours de cuisine	Cours d'informatique	Cours d'œnologie	Cours de langue

Point de projection "Ballad'Image" à Saint Cyr le Gravelais	1
---	----------

VI. Les autres activités ou services

La Fédération départementale accompagne l'action des associations locales qui mettent en place, en fonction des besoins locaux, des services tels que :

- Portage de repas à domicile : 2 associations organisent ce service (Gorron et Meslay du Maine)
- Bourse aux vêtements, aux jouets, aux plantes ... ou vide-greniers, dressing, jardin ... : 8 associations l'organisent dans leur commune
- En partenariat avec l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales), un service "Défense du consommateur" est ouvert aux adhérents (permanence mercredi matin et jeudi).
- Familles Rurales est une association de consommateurs officiellement agréé au niveau national pour représenter les consommateurs et défendre leurs intérêts. Un service en ligne « conseil conso » propose des fiches pratiques, ainsi que

l'orientation vers une permanence-conso, si l'on souhaite de l'aide pour traiter un litige : SOS Litiges | Web des Familles.

- Le service "IMPACT EMPLOI" : service de paie pour les associations. En 2021, 33 associations y adhèrent. La Fédération réalise en moyenne 63 bulletins de paie chaque mois et assure un conseil juridique. L'année 2021 a été marquée par la mise en place du chômage partiel pour chaque association dont l'activité ne pouvait se poursuivre

VII. Formations et animations

La Fédération propose des formations aux bénévoles et aux salariés des associations locales.

1. La formation BAFA

Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) est un brevet qui permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs. Ces accueils ont vocation à offrir aux enfants et aux jeunes des activités éducatives adaptées à leurs besoins, durant les temps de loisirs et de vacances. Ils s'articulent autour du projet éducatif de l'organisateur et d'un projet pédagogique élaboré en concertation avec l'ensemble de l'équipe éducative.

Malgré le contexte sanitaire, la Fédération a organisé une session de formation générale réunissant 24 stagiaires en juin 2021.

Remerciement à la CAF et la MSA qui offrent une aide financière aux stagiaires et qui :

- contribue au développement de la qualité de l'encadrement dans les centres de vacances et de loisirs qui accueillent des enfants et des adolescents pendant leurs temps libres.
- favorise l'accès au plus grand nombre aux formation BAFA.

2. Formation des bénévoles

Mise en place de la formation à l'application « gestion de la vie associative » pour les associations, application développée par la Fédération Nationale qui permet de :

- Gérer l'organisation de votre association (bureau, CA, AG...)
- Gérer la gestion des adhésions directement au sein de l'association
- Gérer les activités de l'association

3. Formation des salariés

Mise en place d'un programme annuel de formations destiné aux salariés du Mouvement.

- Formation continue des salariés
- Elaboration de plan de formations
- Constitution des dossiers de remboursement auprès des OPCO

ACTIONS PARENTALITÉ

dans le cadre du REAAP 53

Les REAAP (*Réseau d'Écoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents*) créés en 1999 sont le fruit d'un travail collectif entre les services de l'État, la CAF, la MSA et les grands réseaux associatifs.

Le REAAP 53 fédère des actions qui s'adressent à toutes les familles. Il réunit pour agir dans le même sens. La CAF, la DDASS, qui en assurent le co-pilotage, mais aussi la MSA, le Conseil Départemental, l'Éducation Nationale.

L'ensemble de ces partenaires étudie les demandes de financement et apporte son soutien lorsque le projet est retenu.

Il a pour objectif d'aider les parents dans l'exercice de leur fonction parentale, avec une double préoccupation :

- Permettre le développement des relations entre parents
- Faciliter l'accès à l'information et favoriser le contact avec les professionnels

Action décentralisée mise en place sur le département

Avec le soutien des conseillers en développement des territoires de la MSA, constitution d'une équipe de pilotage composée de parents, de professionnels et de responsables d'associations sur 4 secteurs du département :

- Secteur d'Ernée
- Secteur de Meslay du Maine / Grez en Bouère
- Association de Saint Pierre des Nids
- Association d'Entrammes

Les actions mises en place ont concerné 40 communes, 15 associations Familles Rurales. Au total, 250 personnes ont participé à ces actions et 50 partenaires ont été associés.

Jean Benoit LE NAGARD,
Président



Gilles THUAULT,
Directeur



FAMILLES RURALES
Fédération de la Mayenne
2 rue Pierre Lemonnier - ZI Sud
53960 Bonchamp-lès-Laval

02 43 53 73 97 / familles-rurales-53@wanadoo.fr

RAPPORT FINANCIER



ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de ASSO FAMILLES RURALES relatifs à l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	:	364 590.46 €
Chiffre d'affaires	:	1 056 905.67 €
Résultat net comptable	:	35 379.72 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à ST BERTHEVIN - /

GOUGEON OLIVIER
Expert comptable

RAPPORT FINANCIER 2021

Total du Bilan	364 590 €
Chiffre d'affaire	1 056 906 €
Résultat 2021	35 380 €

Compte de résultat simplifié 2021

CHARGES		PRODUITS	
60. ACHATS	70 633.61 €	70. RECETTES DES SERVICES RENDUS	1 056 905.67 €
61. SERVICES EXTERIEURS	65 425.35 €		
62. AUTRES SERVICES EXT.	115 779.28 €		
63. IMPOTS et TAXES	42 387.13 €		
64. CHARGES DU PERSONNEL	859 189.95 €	74. SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	93 589.99 €
65. AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	343.68 €	75. AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10 208.97 €
66. CHARGES FINANCIERES		76. PRODUITS FINANCIERS	480.41 €
67. CHARGES EXCEPTIONNELLES	455.73 €	77. PRODUITS EXCEPTIONNELS	178.50 €
68. DOTATIONS AUX AMORT° et PROV°	5 840.01 €	78. REPRISES SUR AMORT° et PROV°	19 355.69 €
		79. TRANSFERTS DE CHARGES	14 715.23 €
TOTAL CHARGES	1 160 054.74 €	TOTAL PRODUITS	1 195 434.46 €
Résultat excédentaire	35 379.72 €	Résultat déficitaire	
TOTAL	1 195 434.46 €	TOTAL	1 195 434.46 €

Le budget de la Fédération a augmenté de près de 152 930 € (+13 %). Cette augmentation est liée à la reprise des activités suite à la crise sanitaire de 2020 et des fermetures de structures. Il est plus conforme aux années 2019 et 2018 ; la comparaison avec l'année 2020 sera à l'évidence significative.

Les charges atteignent **1 160 055 €**, soit **+ 13.80 % par rapport à 2020**.

Cette augmentation correspond à l'activité de la Fédération des exercices antérieurs à la crise sanitaire.

Les achats, services extérieurs et autres services extérieurs augmentent en conséquence (+22.50 %) et sont liés en partie à la reprise de certaines activités (sorties, camps, alimentation, transports et déplacements).

Les charges de personnels augmentent (+ 17.80 %) suite à l'arrêt du chômage partiel et à l'embauche de plus de personnel pendant les périodes de vacances.

Les provisions sont en forte baisse en lien avec la convention collective et conformes aux exercices antérieurs à la crise sanitaire.

L'ensemble des autres charges est conforme au budget et en lien avec l'activité de la fédération.

L'ensemble des produits atteint **1 195 434 €**.

Les activités de la Fédération sont proportionnellement en hausse et représentent, comme en 2019, plus de 85 % des recettes, pour un montant de 1 056 906 euros.

Nous adressons nos remerciements à la CAF qui a poursuivi ses mesures de maintien des prestations de service (PSO) en neutralisant les périodes de fermeture 2021 et la baisse d'activité des équipements.

Les subventions reçues en 2021 sont en baisse dues aux subventions exceptionnelles 2020 de la CAF dans le cadre du COVID.

Le résultat s'établit en excédent de **35 380 €, soit 3 % du budget.**

Détail des subventions reçues : 93 590 € (8% du budget total)

Conseil départemental	25 000
CAF	25 000
MSA	15 790
FONJEP (DDCSPP)	7 107
Etat (jeunesse éducation populaire)	8 209
Caisse régionale Crédit Agricole Anjou Maine	2 500
Fédération régionale Familles Rurales	1 183
Fonds spécial UNAF	1 876
Groupama	1 000
CAF aide financière à l'investissement	5 925
TOTAL	93 590 €

Budget prévisionnel simplifié 2022

CHARGES		PRODUITS	
60. ACHATS	72 046,00 €	70. RECETTES DES SERVICES RENDUS	1 017 905,07 €
61. SERVICES EXTERIEURS	66 734,00 €		
62. AUTRES SERVICES EXT.	118 095,00 €		
63. IMPOTS et TAXES	39 887,12 €		
64. CHARGES DU PERSONNEL	855 689,95 €	74. SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	93 590,00 €
65. AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	351,00 €	75. AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10 413,00 €
66. CHARGES FINANCIERES	- €	76. PRODUITS FINANCIERS	490,00 €
67. CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 047,00 €	77. PRODUITS EXCEPTIONNELS	182,00 €
68. DOTATIONS AUX AMORT° et PROV°	1 096,00 €	78. REPRISES SUR AMORT° et PROV°	19 356,00 €
		79. TRANSFERTS DE CHARGES	15 010,00 €
TOTAL	1 156 946,07 €	TOTAL	1 156 946,07 €

Charges

- Les achats, services extérieurs et autres services extérieurs : augmentation de 2 %.
- Charges de personnels : baisse liée à la mutation d'un salarié mais augmentation conventionnelle de la valeur du point et l'ancienneté de 3 %.
- Provisions et autres charges : évolution en lien avec l'activité prévisionnelle.

Produits

- Recettes : stabilité liée à l'activité prévisionnelle de la Fédération.
- Subventions : maintien des subventions de fonctionnement
- Autres produits : inchangés

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

ACTIF		PASSIF	
<i>Immobilisations incorporelles</i>		<i>Capital</i>	128 721
<i>Immobilisations corporelles</i>	4 628	<i>Résultat exercice</i>	35 380
<i>Immobilisations financières</i>	1 500	CAPITAUX PROPRES	164 101
TOTAL IMMOBILISATIONS	6 128	PROVISIONS	69 856
<i>Usagers et comptes rattachés</i>	51 709	<i>Dettes financières</i>	
<i>Créances</i>	53 925	<i>Dettes d'exploitation</i>	116 929
<i>Disponibilités et VMP</i>	251 062	<i>Pdts constatés d'avance</i>	13 704
<i>Charges constatées d'avance</i>	1 766	TOTAL DETTES	130 633
ACTIF CIRCULANT	358 462		
TOTAL	364 590 €	TOTAL	364 590 €

Au niveau du bilan, nous pouvons constater une augmentation des capitaux propres compte tenu du résultat 2021 excédentaire. Ces derniers atteignent 164 101 € et couvrent 45 % de l'actif (+ 8 %).

En ce qui concerne la trésorerie, le disponible reste supérieur aux dettes à court terme et permet donc de faire face à l'ensemble des engagements.

Jean Benoit LE NAGARD,
Président

Gilles THUAULT,
Directeur





FAMILLES RURALES
Fédération de la Mayenne
2 rue Pierre Lemonnier - ZI Sud
53960 Bonchamp-lès-Laval

02 43 53 73 97 / familles-rurales-53@wanadoo.fr

NOS MISSIONS

- * Accompagnement de la vie associative et soutien à la mise en place de projets,
- * Conseils techniques, financiers et juridiques,
- * Appui à la fonction employeur,
- * Formation des bénévoles et des salariés,
- * Suivi individuel de chaque association : préparation de l'assemblée générale, participation au conseil d'administration, rencontres bilans et projets, ...
- * ...

NOS ACTIONS

- * Petite enfance
- * Accueils collectifs de mineurs
- * Jeunesse
- * Parentalité
- * Aînés intergénération
- * Santé - environnement
- * Service d'aide à domicile
- * Culture - loisirs
- * Formation
- * BAFA / BAFD

www.famillesrurales53.com

Familles Rurales en chiffres :

170 000	familles adhérentes vivant dans 10 000 communes
2 200	associations locales fédérées dans 94 départements et régions
40 000	bénévoles
20 000	salariés
100	Relais Familles
145	permanences d'information et de défense des consommateurs
2 100	accueils collectifs de mineurs
400	lieux d'accueil de la petite enfance
500	groupes de jeunes
5 000	stagiaires BAFA/BAFD
1 800	associations proposant des activités culturelles, récréatives et sportives
3 500 000	heures de services à domicile



FAMILLES RURALES Fédération Départementale

2 rue Pierre Lemonnier - ZI sud
53960 Bonchamp lès Laval
contact@famillesrurales53.com
<https://www.famillesrurales53.com/>

Association loi 1901, agréée et habilitée pour son action :

- Famille
- Jeunesse
- Vie associative
- Éducation
- Loisirs
- Formation

Membre de Familles Rurales, fédération nationale, reconnue d'utilité publique.